



**DEPARTEMENT DE L' AISNE  
ARRONDISSEMENT DE SOISSONS  
CANTON DE VIC-SUR-AISNE**

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 JUIN 2023**

Dates de convocation :  
16 juin 2023

Dates d'affichage :

Nombre de membres :  
En exercice : 9  
Quorum : 5  
Présents : 4  
Votants : /  
Pouvoirs : /

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois juin, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre ERBS, Maire.

Étaient présents :

*Messieurs ERBS, TANTÔT, FLAVIGNY et LAURENT.*

Étaient absents excusés :

*Mesdames LAGARDE et WARGNIER ;  
Messieurs JULIEN, PASTEUR et DUPREZ.*

**Jean-Luc TANTÔT est nommé secrétaire de séance.**

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal précédent
- Sécurité automobile.
- Travaux de voirie. Priorités
- Décision modificative N° 1.
- Convention avec le Centre de Gestion pour la mise à disposition d'un agent en mission temporaire.
- Entretien du fossé de Nouvron.
- Evènement du 14 juillet.
- Accompagnatrice scolaire.
- Questions diverses.

**OUVERTURE DE LA SEANCE A 17h30.**

**Le Maire constate que le quorum n'est pas atteint.**

En application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, disposant que « le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente », le Maire déclare que le Conseil Municipal se trouve dans l'impossibilité de pouvoir délibérer. Il renvoie la séance au vendredi 3 juin 2023 à 17h30.

Une nouvelle convocation sera adressée aux conseillers municipaux avec le même ordre du jour. La séance pourra alors se tenir sans condition de quorum.

*Le Maire,*

*Le secrétaire de séance,*

*Pierre ERBS.*

*Jean-Luc TANTÔT.*